

La Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance

Avril 2008



2

Suivez désormais les séances bimestrielles de l'Observatoire national de la petite enfance, grâce à La Lettre ! Le résumé des interventions des chercheurs invités, le compte rendu des débats et les brèves vous permettront d'être informés des recherches sur la petite enfance.



Désirs d'enfants et parentalité tardive

Séance du 11 février 2008

Choisit-on librement de devenir parent ? Les chercheurs invités démontrent que cette décision s'opère, dans les faits, en fonction de contraintes, de normes, et de logiques sociales que le phénomène de la maternité tardive cristallise.



→ Au sommaire

- **Lorsque l'enfant paraît - Conditions et calendrier des naissances**
A. Régnier-Loilier, Ined
Description des modalités d'entrée en « parentalité »
- **Les maternités tardives sont elles un problème de santé publique ?**
L. Mogueu, N. Bajos, H. Leridon, Ined et Inserm
Socio-démographie des maternités tardives
- **Maternités tardives : phénomène démographique et/ou un problème social ?**
Commentaire et débat avec la salle
P. Donati, Université de Saint Quentin en Yvelines

L'Observatoire national de la petite enfance recueille et coordonne des travaux menés sur la petite enfance. Piloté par la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), cet Observatoire regroupe notamment la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le ministère de l'Education nationale et la Ccmsa (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole).





→ Lorsque l'enfant paraît... Conditions et calendrier des naissances

Pourquoi les couples décident-ils à un moment donné d'avoir un ou plusieurs enfants ? A. Régnier-Loilier explique comment le désir d'enfant se concrétise. Le contexte doit être perçu par le couple comme favorable : une stabilité affective, qui ne passe plus nécessairement par le mariage (record de naissances hors mariage en 2007), une stabilité professionnelle (moins de 3% des couples ont un enfant si un des conjoints est au chômage) et enfin le « bon » âge, l'âge idéal étant estimé à 25 ans pour les femmes et 26 pour les hommes.

Grâce à la contraception moderne, 80% des naissances peuvent être planifiées contre 60% dans les années 70. Avec pour conséquence des familles moins nombreuses : 40% des familles ont 2 enfants contre 10% avec 4 enfants. L'âge de la mère en France à sa première grossesse est en recul : 27 ans en 2000 contre 24 en 1975 mais il demeure plus précoce que dans les autres pays européens (29 ans).

Cette planification a toutefois des limites : 1/3 de grossesses ne sont pas désirées (200 000 IVG par an) et avoir un enfant tardivement ne correspondent pas nécessairement à un souhait.

A. Régnier-Loilier, sociologue, Ined

→ Les maternités tardives sont-elles un problème de santé publique ?

Dans un avis rendu public en avril 2005, le Haut comité à la Population et à la Famille s'inquiétait des grossesses de plus en plus tardives. Il qualifiait la tendance à la hausse de ces grossesses de « véritable problème de santé publique » et même d'« un problème pour la société ». Cet avis ne fait pas l'unanimité.

Nombre de médecins considèrent comme tardives les grossesses survenant après 35 ans, principalement à cause des risques sanitaires pour la mère et pour l'enfant. Pourtant, les maternités à un âge avancé (et en particulier au-delà de 40 ans) ont de tout temps existé et les risques sont connus de longue date. D'autres avis médicaux soulignent que les grossesses à des âges « élevés » apparaissent aujourd'hui moins dangereuses que par le passé grâce aux progrès du dépistage et du suivi médical.

La hausse des maternités tardives, ces 25 dernières années, s'inscrit dans un mouvement général de décalage du calendrier de fécondité dû notamment au retard de la naissance du premier enfant. Cette hausse toutefois n'a pas compromis le renouvellement des générations. La France est désormais un des pays les plus féconds d'Europe avec un taux de fécondité de deux enfants par femme.

Enfin, les maternités tardives reflètent l'évolution de la famille : ces naissances représentent plus de la moitié des naissances tardives dans les familles nombreuses classiques même si leur part relative a fortement diminué. Les naissances tardives dans

Trois fois plus de maternités tardives en 2001 qu'en 1980

134 037 naissances tardives en 2001 contre 47 222 en 1980, respectivement 17,3 % et 5,9% de l'ensemble des naissances : il est né trois fois plus d'enfants de mères tardives en 2001 qu'en 1980 mais moins qu'au début du siècle.





les familles recomposées sont en nette augmentation depuis les années 60. La part des femmes diplômées et menant carrière représente un des changements les plus significatifs des profils de maternité tardive.

L'avis du Haut comité à la Population et à la Famille apparaît donc comme normatif : il traduit son angoisse devant une dénatalité supposée et vise à réassigner certaines femmes à leur rôle traditionnel de « bonne mère ».

*N. Bajos, socio-démographe, Inserm,
L. Mogueu et H. Leridon, socio-démographes, Ined*

→ Maternités tardives : phénomène démographique et/ou problème social ?

L'intervention d'A. Régnier-Loilier resitue la question de la fécondité dite tardive dans le cadre plus général de la procréation, au sens de projet parental, toujours associé au désir d'enfant et soumis à de nombreuses conditions pour être réalisé.

La présentation de L. Mogueu, N. Bajos et H. Leridon montre qu'il n'y a pas une, mais des parentalités tardives, qui traduisent des processus sociaux bien différenciés. Elle met à mal le stéréotype de l'émergence d'une nouvelle figure féminine suspecte.

• Pour ouvrir le débat :

Le choix d'avoir des enfants est soumis à des contraintes sociales et des incertitudes qui relativisent la notion de planification des naissances. Décider d'avoir des enfants dépasse les choix individuels : même si le désir d'enfant est vécu comme relevant du privé, de l'intime, il est déterminé par des normes sociales largement intériorisées. La croyance au libre choix est surévaluée : le champ des possibles se rétrécit avec l'avancée en âge et les incertitudes de la vie - professionnelles et sentimentales - s'ajoutant aux contraintes biologiques, font que le temps pour fonder une famille est finalement très court. Accorder trop de crédit au libre choix revient à nier la réalité concrète des couples et surtout des femmes, qui doivent toujours procéder à des compromis pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

P. Donati, sociologue, Université de Saint Quentin en Yvelines



Pour en savoir plus sur les intervenants

Régnier-Loilier Arnaud :
« Avoir des enfants en France, désirs et réalités », coll. Les cahiers de l'Ined, n°159, 2007

Henri Leridon (sous la dir.) : « Les grossesses dites tardives en France : aspects sociodémographiques et conséquences épidémiologiques », rapport remis au Haut conseil de la population et de la famille, 2007



A venir

Le prochain numéro de La Lettre traitera du thème de la séance de l'Observatoire du 14 avril 2008 : « L'adoption internationale », avec Walter Freiberg, de l'Université de Boston (Etats-Unis), Catherine Dol, du Tribunal de grande instance de Marseille et Anne Cadoret, anthropologue au Cnrs.

LE DÉBAT

→ Comment les intervenants analysent-ils les paternités tardives ?

Pour L. Moguerou, les parentalités tardives concernent avant tout les femmes.

Selon A. Régnier-Loilier, la paternité tardive a les mêmes caractéristiques que la maternité tardive. Elle a lieu soit dans les couples où l'écart d'âge entre le père et la mère est important, soit dans les familles recomposées, où l'homme souvent déjà âgé, a un enfant pour sceller une nouvelle union.

→ Comment expliquent-ils le phénomène des femmes sans enfant ?

Selon A. Régnier-Loilier, ne pas avoir d'enfants ne veut pas dire ne pas en vouloir. Mais cela peut être un choix des femmes pour ne pas pénaliser leur carrière professionnelle. C'est un choix contraint car socialement construit, selon N. Bajos.

Pour P. Donati, les femmes qui n'ont pas eu d'enfant sont soit celles qui n'en souhaitent pas, soit celles qui n'ont pas vu le temps passer. Car globalement, la maternité et la paternité sont glorifiées en France, comme en témoigne la faiblesse de l'infécondité dans notre pays par rapport aux pays voisins (10% contre 25% en Allemagne). Ce qui explique peut-être que l'âge moyen d'entrée en maternité en France (27 ans) est moins élevé qu'ailleurs (29 ans).

Contacts Cnaf

- > Dser - Danielle Boyer
danielle.boyer@cnaf.fr
- > Das - Laurent Ortalda
laurent.ortalda@cnaf.fr
- > Dép. Communication -
Véronique Kassai
veronique.kassai@cnaf.fr

